

Edito

Madame, Monsieur,

L'été arrive. Avec lui, le plaisir de profiter d'un repos bien mérité, mais aussi la crainte d'être confronté à une nouvelle canicule. Les températures ont atteint des records, mettant à l'épreuve notre capacité à protéger les plus vulnérables et à préserver le quotidien de nos concitoyens. Face à cette urgence, la Ville a mobilisé l'ensemble de ses services pour tenter de limiter les impacts de la chaleur et garantir la sécurité de tous.

Dès le déclenchement de l'alerte, nous avons pris des dispositions immédiates :

- **Dans nos écoles**, un climatiseur a été installé dans les écoles Jacques Prévert, Victor Hugo et Louis Aragon afin d'offrir aux enfants et aux enseignants une salle de rafraîchissement, en attendant des solutions plus durables.
- **Pour nos aînés**, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a contacté systématiquement toutes les personnes de plus de 70 ans pour s'assurer de leur bien-être et leur proposer, si nécessaire, un accompagnement ou un accès à la salle climatisée de la résidence autonomie.

Ces mesures, bien que ponctuelles, ont permis d'atténuer les effets de la canicule. Mais soyons lucides : elles ne suffisent pas ! Les situations climatiques extrêmes (vagues de chaleur, vagues de froid, pluies diluviennes, tempêtes, ...) vont se multiplier, s'intensifier, et nous devons tous nous y préparer dès maintenant et sur le long terme, chacun à notre niveau.

A son niveau, la ville y contribue en travaillant sur des projets structurants pour nous adapter aux défis climatiques :

- **La rénovation intégrale de la salle des fêtes** permettant à ce bâtiment d'être classé Bâtiment Basse Consommation,
- **Les réhabilitations de la zone de loisirs, et la voie douce** de la route de Blainville et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny qui favorisent les déplacements non motorisés, mais aussi la perméabilité des sols permettant ainsi l'infiltration des eaux pluviales.
- **La rénovation intégrale du groupe scolaire** du centre est à l'étude.
- **Un plan « Arbres » ambitieux**, visant à créer des zones d'ombre, afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains, est en cours d'élaboration.

Cependant, ces projets se heurtent à une réalité financière préoccupante : **l'État a divisé par plus de trois l'enveloppe du fonds vert**, et par deux celle du soutien aux investissements des communes et communautés de communes de notre département. Cette baisse drastique des financements publics nous oblige à repenser nos priorités et à chercher des solutions et partenariats innovants. Si les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer, **nous sommes tous responsables**. Les scientifiques du GIEC nous alertent depuis plus de vingt ans : les étés comme celui que nous vivons deviendront la norme, et non l'exception. Pourtant, le climatocépticisme persiste chez certains élus nationaux et dans certains médias, alimentant ainsi le déni et retardant l'action.

Cet été sera probablement l'un des plus *froids* des cinquante prochaines années. Nous devons adapter nos modes de vie, repenser notre urbanisme, et accepter que les solutions d'hier ne suffiront plus demain.

Chacun de nous peut faire évoluer ses habitudes de déplacement, de consommation, de loisirs pour intégrer ces contraintes écologiques. En complément de cette action individuelle indispensable, je vous invite à participer aux concertations sur les projets d'aménagement (végétalisation, désimperméabilisation des sols, etc.), et à exiger des engagements clairs de la part de nos élus nationaux, pour que les collectivités locales disposent des moyens nécessaires pour agir.

Notre commune a toujours su faire preuve de solidarité et d'innovation. Face à la canicule, comme face à tous les défis climatiques, c'est en unissant nos forces que nous construirons un avenir plus résilient.

Je vous remercie de votre engagement à nos côtés.

Très bel été.

Le Maire,
Christophe SONREL
Vice-Président de la CC3M

En conseil municipal



Conseil municipal du 18 mai 2026

1. **Subvention exceptionnelle au Club Damelevières Gymnastique**

Le Club Damelevières Gymnastique a mis en place depuis deux ans une équipe « Team Gym de Damelevières », composée de 10 gymnastes et 1 juge. Cette équipe est qualifiée pour le championnat de France 2026, pour un séjour prévu du 28 au 30 mai (3 jours, 2 nuits). Le Club sollicite la commune pour une participation aux frais de ce déplacement. La commune accorde :

- Une subvention de 720 € pour aider l'équipe Team Gym qualifiée au Championnat de France 2026.
- Le prêt du minibus communal pour le déplacement.

2. **Financement départemental des travaux Route de Blainville**

La commune continue de travailler ses partenariats autour des projets d'investissement. Ainsi le Département de Meurthe-et-Moselle participera au financement des travaux d'aménagement de la voie douce Route de Blainville et rue du Maréchal de Lattre via plusieurs dispositifs d'aides, dont l'aide à la réduction de la largeur de voirie à hauteur de 9 901,25 € HT (soit 11 881,50 € TTC).

3. **Vidéoprotection des bâtiments communaux**

Suite à plusieurs effractions subies dans les locaux scolaires et périscolaires avec vol de matériel informatique, la Ville a installé des caméras de protection sur les entrées de ces bâtiments. Ces installations répondent aux exigences de la réglementation :

- elles ne fonctionnent qu'en dehors des horaires de fonctionnement des services et ne peuvent donc filmer ni les agents ni les usagers de ces sites
- elles ne sont dirigées que sur l'espace privé de la commune et non vers la voie publique.
- elles ne peuvent être consultées que par les forces de l'ordre.

4. **Aide au premier départ en vacances**

Pour les enfants de 4 à 16 ans. Cette opération a pour but de permettre au plus grand nombre d'enfants de découvrir d'autres espaces, d'autres cultures, de nouvelles activités sportives et culturelles en dehors de l'environnement familial quotidien et du quartier.

Ce dispositif permet à des enfants de la commune de 4 à 16 ans de bénéficier d'une aide financière significative et d'un accompagnement technique dans l'élaboration de leur projet de départ.

Cette opération est ouverte à toutes les familles, sans condition de ressources. Son montant est adapté à la situation et aux besoins réels de la famille, en priorité aux familles aux revenus les plus modestes. Il est proposé d'octroyer pour 2026 une aide au 1er départ en vacances pour maximum 10 enfants de Damelevières, à hauteur de 100€ par enfant. **+ d'infos en mairie**

5. **Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)**

L'appel à candidatures est ouvert pour les jeunes souhaitant rejoindre le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes.

6. **Fonctionnement et tarifs 2026 au bassin de plein air**

Le Bassin de plein air ouvrira ses portes du 27 juin au 31 août 2026. Le conseil a validé le maintien des tarifs 2025 sauf pour la location de l'emplacement fournisseur de petite restauration et les cartes familiales (qui passent de 40 à 45 € pour les Damelibériens et de 60 à 65 € pour les extérieurs).

Deux nouveautés cette année : Vente de gobelets à 0,50 € l'unité pour les personnes ne venant pas avec leur propre contenant, et mise en place d'une vente de bouteilles de vin (blanc, rosé, rouge) au prix de 15 € la bouteille.

Améliorer le service municipal rendu

Afin d'améliorer la réponse du service public municipal aux demandes de sécurité et de réactivité des services de l'Etat et des habitants, la commune réorganise son service administratif en deux pôles :

- Un pôle Ressources Humaines et Financières
- Un pôle Service à la Population chargé de l'accueil, état civil, urbanisme, funéraire, élections, communication et assistance de direction.

Pour ce faire, le conseil a validé la transformation d'un poste d'assistant administratif en un poste d'encadrement, et la transformation d'un poste d'assistant administratif à 15h/semaine en un poste à temps complet.

DAMELEVIERES
PROTEGE L'ENVIRONNEMENT
ET ECONOMISE L'ENERGIE

Pour profiter pleinement de vos soirées d'été,
l'éclairage public évolue.

La Nuit
**L'ECLAIRAGE PUBLIC
S'ETEINT** ~~de 23h30 à 5h00~~
DE 01H00 A 05H00
Du 1^{er} juillet au 15 septembre

Les Trophées du Sport

Trophées des Sports 2025-2026 : une soirée de reconnaissance et de partage

Le 27 juin, la zone de loisirs de Damelevières a accueilli la cérémonie des Trophées des Sports 2025-2026 dans le cadre de l'événement « Faîtes du Sport 2026 ». Cette soirée a mis à l'honneur les sportifs locaux, jeunes et adultes, pour leurs performances et leur engagement au cours de la saison écoulée, ainsi que les bénévoles qui soutiennent les associations sportives.

Ces trophées reflètent la volonté de la municipalité de valoriser les talents locaux et de promouvoir les valeurs de partage, de solidarité et de dépassement de soi. L'événement a réuni élus, sportifs, bénévoles et familles dans une ambiance conviviale et s'est terminé par la retransmission du match de football France-Norvège, créant un moment de rassemblement apprécié de tous.

La Ville de Damelevières félicite tous les lauréats et remercie ceux qui font vivre le sport sur son territoire.

Sylvain Lautie entraîneur du SLUC Nancy Basket qui évolue en Pro A, a présidé le jury cette année. Sa présence et sa très grande disponibilité avec l'ensemble des sportifs et bénévoles a été très appréciée et valorise leur engagement.



© Mairie de Damelevières

Damelevières en action

Les visages et les initiatives qui font vivre Damelevières

Associations, bénévoles, projets collectifs ou initiatives citoyennes, Damelevières peut compter sur de nombreux habitants qui s'engagent au quotidien pour faire vivre notre commune. Avec cette nouvelle rubrique, nous souhaitons mettre en lumière celles et ceux qui donnent de leur temps, partagent leurs compétences ou portent des projets utiles à tous. Parce qu'une commune se construit aussi grâce à l'engagement de ses habitants. Vous souhaitez faire connaître une initiative locale ? Envoyez un mail à mairie@damelevieres.fr



© Association - AIKIDO

Interview de Emmie Niderlinder Trésorière de l'association Aïkido

Emmie, pouvez-vous présenter votre association en quelques mots ?

Notre association est un club de sport qui a pour mission de transmettre son savoir à tous, nous pratiquons principalement de l'aïkido mais également de la self défense. Le club d'aïkido de Blainville-Damelevières existe depuis 30 ans.

Quelles sont aujourd'hui vos principales activités ?

Aujourd'hui nos principales activités sont l'aïkido, autant pour les enfants que pour les adultes et depuis 2019 nous avons également ouvert une section self-défense qui compte de nombreuses et nombreux adhérents qui souhaitent apprendre à se protéger et à se défendre en cas d'agression.

À qui s'adresse votre association ?

Notre association est ouverte à tous de 7 à 97 ans, simplement sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'aïkido et/ou de self défense. Nous restons très accessibles même pour des personnes débutantes.

Qu'est-ce qui fait l'esprit ou la philosophie de votre association ?

La philosophie du club repose sur la convivialité et l'inclusion, créant un espace chaleureux propice à l'apprentissage. Bien que la compétition ne soit pas présente en aïkido, nous nous engageons dans notre évolution et les passages de grades.

Combien de bénévoles et d'adhérents font vivre l'association ?

Nous comptons environ 40 adhérents, dont 6 bénévoles actifs : les professeurs Frédéric Noël et Frédéric Bordy, le président Olivier Stephan, la trésorière Emmie Niderlinder, la secrétaire Julie Ferreira, et Sandrine Gery, responsable de la section self-défense.

Comment les habitants peuvent-ils vous rejoindre ou vous découvrir ?

Nous proposons deux séances d'essai gratuites pour découvrir le club et l'aïkido. Nous participons chaque année à la fête du sport de Damelevières et organisons un gala à la fin de chaque saison.

Contact : aikido.cabd54@gmail.com | 07.86.22.77.70 | FB : Club d'aïkido Blainville-Damelevières

Lieu : Dojo Léo Lagrange, rue Saint-Antoine à Blainville-sur-l'Eau.

S.I.E. Un service public modernisé au service de l'eau & de l'environnement

Bilan du mandat 2020-2026 : une modernisation ambitieuse

Au cours du mandat 2020-2026, le Syndicat Intercommunal de l'Environnement (S.I.E) de Blainville-Damelevières a poursuivi une politique d'investissement soutenue afin de garantir un service de qualité, durable et sécurisé pour l'ensemble des usagers.

Chargé de la gestion de l'eau potable pour les communes de Damelevières et Blainville-sur-l'Eau, ainsi que de l'assainissement pour Damelevières, Blainville-sur-l'Eau, Mont-sur-Meurthe et Rehainviller, le S.I.E s'appuie sur une équipe de 5 agents (3 techniques et 2 administratifs), engagés au quotidien pour assurer la continuité du service public.

Des investissements structurants pour l'eau potable

Le mandat a été marqué par des réalisations majeures :

- La construction d'une **nouvelle usine de traitement de l'eau potable**, représentant un investissement de **6 millions d'euros HT**, garantissant une eau de qualité et une meilleure sécurité sanitaire.
- La **réhabilitation complète du château d'eau du Haut des Places** pour **750 000 € HT**, améliorant la capacité et la fiabilité du stockage.
- Des travaux sur le réseau à hauteur de **645 000 € HT**, visant à sécuriser la distribution.

Ces équipements permettent aujourd'hui d'alimenter environ **3 100 abonnés**, pour un volume annuel de **280 000 m³** d'eau distribuée.

Un réseau d'assainissement renforcé

En matière d'assainissement, le S.I.E a engagé **1,3 million d'euros HT** d'investissements sur les quatre communes, notamment pour la rénovation de réseaux principaux.

Le service couvre désormais **76 km de réseau**, 15 postes de relevage et une station d'épuration gérée en régie, pour près de

4 000 abonnés et un volume annuel de **305 000 m³** traités.

Une gestion modernisée

Depuis le **1er janvier 2022**, la gestion de la facturation et des abonnés est assurée en régie par le S.I.E, renforçant la proximité avec les usagers et la maîtrise du service.



© Mairie de Damelevières

Suite au Comité Syndical du 21 mai 2026, les nouveaux Président et Vice-Président du SIE remercient chaleureusement leurs homologues sortants pour tout le travail accompli et la qualité des informations transmises lors de la passation.

De gauche à droite :

- Bruno DUJARDIN (Président sortant),
- Jean-Luc REBUSSI (Président),
- Catherine MANGEOT (Vice-Présidente sortante),
- Dominique LOUIS (Vice-Président).

Le S.I.E est à votre écoute - Adresse 47 route de Blainville 54360 Damelevières

Tél : 03 83 71 16 60 // Mail : sie-blainville-damelevieres@orange.fr

Urgences :

Eau potable (SAUR) : 03 55 66 45 09

Assainissement (Astreinte S.I.E) : 06 16 17 13 22

Mandat 2026-2032 : poursuivre, améliorer et anticiper

Fort de ces acquis, le S.I.E s'engage dans une nouvelle phase tournée vers la durabilité, l'optimisation des réseaux et l'adaptation aux enjeux futurs.

Des investissements déjà engagés

Plusieurs opérations d'ampleur sont en cours :

La réhabilitation du réservoir principal du Bois d'Einvile (880 000 € HT),



© Syndicat Intercommunal de l'Environnement

Le renouvellement d'1,4 km de conduite principale (598 000 € HT), pour sécuriser l'alimentation en eau



© Syndicat Intercommunal de l'Environnement

Des projets stratégiques pour l'avenir

Le mandat 2026-2032 sera également marqué par :

- La mise en place de la **facturation électronique**, avec une distinction entre eau potable et assainissement, dès l'automne pour certains abonnés,
- L'élaboration des **schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement**, outils essentiels pour planifier les investissements futurs et assurer la pérennité du service,
- La poursuite du **renouvellement des réseaux**, afin de limiter les pertes et garantir la performance des installations.

Ces projets sont soutenus par des partenaires financiers majeurs, notamment **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et l'État**.

Un engagement collectif pour l'environnement

Au-delà des investissements, chacun peut agir au quotidien :

- **Privilégions l'eau du robinet** : un geste simple pour réduire les déchets plastiques,
- **Ne jetons pas de lingettes dans les toilettes** : elles endommagent les réseaux et génèrent des coûts importants.

Conclusion

Le mandat 2020-2026 aura permis de moderniser en profondeur les infrastructures. Le mandat 2026-2032 s'inscrit dans la continuité, avec une ambition claire : anticiper les enjeux de demain et garantir un service public de l'eau toujours plus performant, durable et proche de ses usagers.



© Syndicat Intercommunal de l'Environnement

Photo prise de l'intérieur d'une cuve vide du château du Bois d'Einvile

Vie Pratique



Horaires mairie – Juillet & Août

Du lundi au vendredi 8h - 12h / 16h - 18h

Les permanences des samedis matin reprendront à compter du 5 Septembre de 9h à 12h.



Recensement Citoyen Obligatoire

Les jeunes nés entre juillet et septembre 2010 sont invités au recensement citoyen en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille.



Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils bruyants ne peuvent être effectués que sur des périodes limitées : **Les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à midi.**



Périscolaire 2026-2027 – Procédure de Réinscription ou Première Inscription"

- Une **réinscription**, si votre enfant a déjà un dossier d'inscription dans notre structure il s'agit de faire une mise à jour sur le portail famille (informations générales, fiche sanitaire, copie des vaccinations, attestation d'assurance)
- Pour une **première inscription**, prendre contact avec Magalie Troup pour un rendez-vous à l'adresse mail magalie.stahl@damelevieres.fr

CMEJ - Matinée écologique et solidaire

Le Conseil Municipal des Jeunes vous invite à participer à une matinée écologique et solidaire.

Venez nombreux participer à la
Matinée écologique et solidaire

**Samedi 19 septembre 2026
9h00 à 11h30
au Galaxy**

- Apporter si possible gants & pinces
- Pot de l'amitié offert

Profitez de cette matinée pour rapporter vos déchets métalliques (canettes ...). Ils seront collectés au profit de l'association Feeling and Co qui finance des chiens guides pour les personnes mal-voyantes.

CMEJ
Conseil Municipal des Jeunes à Damelevières

VILLE DE DAMELEVIERES
de quoi se plaindre ?

Centre de la Jeunesse

Feeling & Co
100% chien guide
pour les personnes mal-voyantes



Aide au premier départ en vacances

La commune renouvelle l'opération « Premier départ en centre de vacances » pour les enfants de 4 à 16 ans. Cette opération a pour but de permettre au plus grand nombre d'enfants de découvrir d'autres espaces, d'autres cultures, de nouvelles activités sportives et culturelles en dehors de l'environnement familial quotidien et du quartier.

Ce dispositif permet à des enfants de la commune de 4 à 16 ans de bénéficier d'une aide financière significative et d'un accompagnement technique dans l'élaboration de leur projet de départ.

Cette opération est ouverte à toutes les familles, sans condition de ressources. Son montant est adapté à la situation et aux besoins réels de la famille, en priorité aux familles aux revenus les plus modestes. Il est proposé d'octroyer pour 2026 une aide au 1er départ en vacances pour maximum 10 enfants de Damelevières, à hauteur de 100€ par enfant. **+d'infos en mairie**

CCAS

Le traditionnel voyage des aînés aura lieu le Jeudi 10 Septembre 2026. L'invitation vous parviendra prochainement Pour plus d'informations merci de contacter la Résidence Autonomie André Claudel ou en téléphonant au 03.83.75.75.23.

Plan canicule 2026

Dans le cadre du dispositif de prévention des fortes chaleurs, le CCAS de Damelevières invite les personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées vivant à domicile à se faire recenser sur le registre communal des personnes vulnérables.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile
- Les adultes en situation de handicap
- Les personnes inaptes au travail ou en invalidité

Inscriptions en mairie ou au 03.83.75.70.77



Le programme de l'été

Été 2026 - Damelevières

Baignade au Bassin de Plein Air

En semaine de 14h à 19h

Week-ends de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

14 Juillet – Zone de Loisirs

19h Soirée & Animation Musicale DJ

22h45 Feux d'artifice

Marchés Fermiers – Zone de Loisirs

Les Vendredis

10 et 24 Juillet & 14 et 28 Août

Fête de l'Eau – Zone de Loisirs

Vendredi 14 & Samedi 15 Août

Fête Forraine – Centre Ville

Du Vendredi 4 au Dimanche 6 Septembre

Les dates des Nocturnes Estivales vous seront
communiquées sur



Ville de Damelevières

VILLE DE
DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !

OUVERTURE

DU Bassin

DE PLEIN AIR

DE DAMELEVIERES

SAMEDI 27 JUIN À 14H

Situé dans une zone de loisirs entièrement rénovée, cet espace vous invite à profiter pleinement des beaux jours dans un cadre agréable et sécurisé.

Venez découvrir notre aire de jeux, le pumptrack, ainsi que les zones de circulation piétonnes, toutes conçues pour votre confort et votre sécurité.

VENEZ PROFITER DES BEAUX JOURS DANS UN CADRE AGREABLE ET SECURISE !

Que vous soyez en famille, entre amis ou seul, cet espace est parfait pour se détendre, s'amuser et pratiquer des activités en plein air.

Nous vous attendons nombreux pour partager des moments de détente et de convivialité !

LES TARIFS

- Gratuit pour les - 3 ans accompagnés
- 2,50 € de 3 à 18 ans
- 4,00 € pour les +18 ans

CARTE FAMILIALE

POUR LES DAMELIBERIENS

POUR LA SAISON
45 € + 5 € par ayant droit (enfants mineurs)
6 par carte maximum

POUR LES EXTERIEURS

POUR LA SAISON
65 € + 8 € par ayant droit (enfants mineurs)
6 par carte maximum

HORAIRES D'OUVERTURE DU BASSIN

EN SEMAINE

- Baignade : 10h-12h30 (uniquement pour les groupes) et 14h-19h
- Buvette : 15h-19h30

LE WEEK-END

- Baignade : 10h-12h30 et 14h-19h
- Buvette : 15h-20h le vendredi et 14h-20h les samedis et dimanches

LES ZONES

- AIRES DE JEUX**
- PUMPTRACK**
- ZONES DE CIRCULATION PIÉTONNES**

BUVETTE
BOISSONS • GLACES
SNACKING • SUCRÉ

VILLE DE DAMELEVIERES
de quoi s'y plaire !

Un espace de loisirs pour tous, à vivre tout l'été !